

Département de l'AIN
Arrondissement de BELLEY
Canton de LAGNIEU
Commune de SAINT-VULBAS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE en date du 29 juillet 2016

Présents : M Marcel JACQUIN, Maire, Président

MM Jacques ROLLAND, Jean-Louis GREAU, Mara PHILIP, Marie-Odile ROUSSELET, Sylvain BOUVIER, Corinne DRUHET, Gisèle PLAZA, Lucienne MARTIN, Patricia GUENEAU, Fabrice MONNERY et Jean-Yves NOEL.

Excusés : Daniel DALLERY, Rémy BARGE.

Procuration : Daniel DALLERY à Jacques ROLLAND

Secrétaire : Mara PHILIP

A l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 juin 2016 est approuvé.

Construction de 18 logements - Cœur du village – Marché de travaux – Avenant n°1 Lot 1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 pour le lot 1 d'un montant total de 19 837,00 € HT et toutes les pièces s'y rapportant. Le montant des travaux pour le lot 1 s'élève désormais à 319 689,00 € HT.

Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie

Le Conseil Municipal prend note des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie.

Centre aquatique – Décision modificative n°2

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

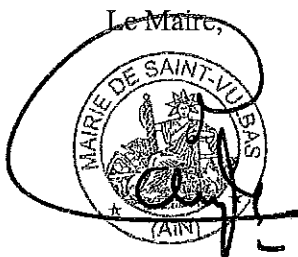
012-6455	Cotisations pour assurance du personnel	(+)	4 000,00 €
011-615221	Bâtiments publics	(-)	4 000,00 €

Loyer local professionnel Maison médicale, sise 951 rue Claires Fontaines

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder la gratuité de la location du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2018 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante et toutes pièces s'y rapportant.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à SAINT-VULBAS, le 2 août 2016

Le Maire,

Marcel JACQUIN